

Société | La Communauté urbaine de Bordeaux veut lutter contre les inégalités hommes-femmes au travail



Lundi 4 février, Najat Vallaud-Belkacem, la ministre des droits des femmes et porte-parole du gouvernement était en visite en Gironde pour "promouvoir l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes". L'Aquitaine fait partie des neuf régions pilotes que le ministère a choisi pour que les femmes ne pâtissent plus de leurs absences pour congés familiaux, ou encore mieux mesurer les injustices souvent masquées dans les rémunérations. Pour cela, elle compte aussi sur l'implication des collectivités locales. Et, à la CUB, Vincent Feltesse, se veut exemplaire.

En matière d'égalité professionnelle et de lutte contre le sexisme, les collectivités locales doivent montrer l'exemple aux entreprises. Et, ce n'est pas une surprise, il reste encore beaucoup à faire. Au printemps dernier, Vincent Feltesse, le président de la CUB a commandé une enquête interne sur cette question délicate. Elle a été dirigée par Yves Raibaud, géographe, vice-président à la parité à l'Université Bordeaux 3 et menée par Laetitia Franquet, sociologue, et Sandrine Darriet, de la direction conseil, innovation sociale et communication interne de la CUB. Les résultats, qui viennent d'être connus, font apparaître que 18% des salariées de la CUB ont observé sur leur lieu de travail des attitudes qu'elles qualifient de « harcèlement », soit près d'1/5ème des 610 femmes interrogées. Des chiffres qu'il ne faut ni minimiser, ni diaboliser. En effet, l'univers de la CUB est très masculin : il n'y a que 699 femmes sur 2785 agents. A titre de comparaison, en Seine-Saint-Denis, 45% des salariées ont entendu des blagues sexistes et 13% subi des attitudes insistantes ou gênantes. "Peu d'institutions ont eu le courage de lancer ce type de démarche", rappelle Vincent Feltesse.

L'égalité professionnelle hommes-femmes loin d'être une réalité Sur le plan de l'égalité professionnelle, la situation n'est visiblement pas très reluisante. L'analyse des données des ressources humaines dévoile que l'arrivée d'un enfant peut constituer un frein à la carrière des femmes (recrutement, rémunération, formation, évolution de carrière). 53,6% des femmes interrogées ayant un enfant déclarent « courir en permanence ». 36% se disent fatiguées de cette difficulté à concilier vie professionnelle et familiale. Certaines se plaignent de « jongler constamment » entre leur vie familiale et leur vie professionnelle, sans vraiment bénéficier de temps pour elles, et culpabilisent tant au travail qu'à la maison. Pour les autres, c'est souvent le rôle du conjoint et son investissement dans la vie familiale qui leur permet de maintenir l'équilibre entre les sphères

professionnelle et privée. A la lecture des conclusions de ce rapport, la CUB s'est engagée à favoriser une politique volontariste en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Des pistes de travail sont déjà lancées, telles que la sensibilisation contre les stéréotypes, l'analyse des besoins en matière de garde des jeunes enfants ou l'égal accès des femmes et des hommes à la formation... "Parmi ces actions, la féminisation des cadres (près de 40 % de femmes directrices aujourd'hui, alors qu'elles représentent 25 % des effectifs), la nomination d'une élue à la parité, et l'établissement d'un diagnostic complet sur l'état des inégalités ressentis au sein des services", précise Vincent Feltesse. "Nous sanctionnerons strictement les discriminations sexistes, et nous voulons favoriser la mixité dans tous les métiers, y compris ceux réservés aux hommes, comme la collecte des déchets, et à tous les niveaux hiérarchiques", ajoute Brigitte Terraza, vice-présidente PS de la CUB, et maire de Bruges. A noter que Vincent Feltesse, également député de la Gironde, doit présenter à la ministre Najat Vallaud-Belkacem d'ici le 15 avril un état des lieux des actions des collectivités locales pour promouvoir l'égalité dans leurs ressources humaines, leurs politiques, leurs subventions... "Pour faire avancer l'égalité réelle".



Nicolas César

Crédit Photo : Blog Cfp associés

Publié sur aqui.fr le 10/02/2013

[Url de cet article](#)